MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES / BARPI

Résultats de la recherche "Accidentologie charge de batterie des chariots" sur la base de données ARIA - État au 05/03/2025

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "Accidentologie charge de batterie des chariots":

Flash - 14/12/2018

Chariots élévateurs : Attention, manoeuvres à risques!

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/flash/flashs-aria/chariots-elevateurs-attention-manoeuvres
-a-risques/

Les chariots élévateurs sont des engins de manutention très courants. Ils permettent la manipulation de produits, parfois toxiques, inflammables, explosifs, etc. sur des palettes. Les manoeuvres peuvent conduire à des situations à risques, lourdes de conséquences : pollution ou contamination suite à un renversement de produits, incendie suite à une inflammation avec le frottement des fourches, explosion de cuve d'alimentation ou de batterie du chariot, intoxication liée aux chariots à gaz... Ce flash met en avant 4 accidents industriels marquants et récents, avec, pour origine, une manipulation avec un chariot élévateur.

- Flash Chariots élévateurs

Accident

Incendie de déchets de batteries sur un site de transport logistique alimentaire

N° 61366 - 30/10/2023 - FRANCE - 35 - ERBREE .

H49.41 - Transports routiers de fret

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61366/

Vers 14h20, des déchets de batteries, provenant d'un incendie 2 jours plus tôt (ARIA 61365), s'enflamment dans une cellule de stockage d'une plateforme logistique alimentaire. L'alerte est donnée par un chauffeur. La configuration de l'auvent ne permet pas le déclenchement du sprinklage. Le personnel est évacué. L'incendie se propage et des cartouches composant les batteries sont projetées. Le personnel évite la propagation à des chariots élévateurs situés à proximité à l'aide de 2 extincteurs. Les pompiers éloignent les déchets des zones de stockage. Les débris de batteries sont stockés dans une poubelle fermée mise en sécurité à l'arrière du bâtiment. Les eaux d'extinction sont confinées dans un bassin. Des analyses physico-chimiques sont faites sur les eaux de ce bassin et le gestionnaire de la STEP est informé de l'événement. L'activité de l'entreprise reprend à 15h15.

Les batteries lithium stockées en zone déchets ont repris feu et ont explosé, projetant des débris enflammés.

Les risques associés aux batteries lithium des petits équipements portatifs ont été insuffisamment pris en compte. De nombreuses balles cartons mais également des palettes étaient stockées à proximité des déchets de batteries. Cela aurait pu provoquer un suraccident.

Suite aux événements, l'exploitant :

- met en place un meilleur guidage des pompiers sur les lieux du foyer ;
- prévoit avec les pompiers pour échanger sur l'intervention ;
- fait évoluer son POI en intégrant notamment les moyens adaptés au feu sur batterie Lithium, les consignes concernant la gestion des eaux de lavage et les consignes d'inertage des batteries ;
- intègre le retour d'expérience des deux événements successifs pour définir les

conditions de chargement possibles pour les batteries ;
- met en oeuvre un moyen de protection de la rétention contenant les déchets brulés vis-à-vis de la pluie ;
- neutralise les déchets afin qu'ils soient pris en charge (déchets entreposés dans un tonneau métal en mélange avec 90 kg de sable).

Accident

Dégagement de fumées sur un gerbeur dans une usine agrochimique

N° 60971 - 13/09/2023 - FRANCE - 68 - CERNAY .

C20.20 - Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60971/

Dans une usine spécialisée dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques, un dégagement de fumées sans flamme se produit au niveau d'un gerbeur électrique, dans l'unité de synthèse des solvants inflammables (dont du méthanol). L'incident survient lors de la manutention d'un big-bag de 500 kg de poudre organique, produit intermédiaire de synthèse inflammable, dans la station de pressage. L'opérateur présent déconnecte la batterie du gerbeur, déclenche l'alarme et utilise un extincteur. Par précaution, l'exploitant déclenche le POI. Les équipiers de première intervention, dont un électricien, coupent le câble d'alimentation du gerbeur électrique. Ils refroidissent l'engin de levage au moyen de 7 extincteurs CO2 et 6 extincteurs à poudre. Ils retirent ensuite les batteries au lithium de l'engin et les placent à l'écart de l'unité. Un pompier du site surveille les batteries dans l'attente de leur évacuation par le prestataire de location du gerbeur.

À l'origine du dégagement de fumées, une étincelle s'est produite à la suite d'un court-circuit du faisceau de la prise batterie. Le faisceau a été cisaillé entre le tablier porte fourches et le coffret antidéflagrant du gerbeur lors de la pose de la palette sur la station de pressage du big-bag. Une des deux vis de fixation de la prise batterie coté gerbeur fixée sur le mono mât est manquante. L'absence de cette vis permet la rotation de la prise vers le bas engendrant une boucle du faisceau prise coté batterie assez longue pour passer entre le mât et le coffret antidéflagrant du gerbeur. Les procédures de maintenance et d'inspection préventive, n'ont pas permis de détecter et de corriger ce problème.

Le gerbeur mis en cause a été fabriqué en 2016 et modifié pour être ATEX par une société spécialisée. Après vérification, aucun autre équipement de ce type n'est présent sur le site. Seul cet équipement ne disposait pas d'un guide pour le câble d'alimentation.

L'exploitant prévoit de :

- renforcer la procédure de réception des gerbeurs électriques à la suite des modifications visant à les rendre compatibles ATEX ;
- intégrer des vérifications régulières des câblages et autres composants en mouvement dans les procédures de contrôle des gerbeurs avant utilisation ;
- inclure une sensibilisation sur les contrôles des gerbeurs électriques de type ATEX à l'accueil sécurité ;
- resensibiliser le personnel à l'importance des contrôles des gerbeurs électriques de type ATEX ;
- mener une réflexion plus globale sur la sécurité incendie des gerbeurs et chariots fonctionnant aux batteries lithium concernant leur rechargement et les stratégies d'extinction de feu de batteries.

Accident

Incendie dans un centre de traitement des déchets d'équipements électriques et

électroniques (DEEE)

N° 55071 - 30/08/2019 - FRANCE - 31 - PORTET-SUR-GARONNE .

E38.32 - Récupération de déchets triés
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55071/

Vers 9h30, un feu se déclare dans le stock de DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) de type Petits Appareils en Mélange (PAM) d'un centre de traitement de déchets. L'alarme incendie est déclenchée et le personnel évacue le site. Les employés éteignent l'incendie avec les RIA. Les pompiers sont appelés par précaution. Les eaux d'extinction utilisées sont retenues sur le site pour une évacuation en filière de traitement dédiée par une entreprise spécialisée.

Des boîtiers contenant des batteries stockées sur le site seraient à l'origine du sinistre. Ces boîtiers étaient destinés à être démontés manuellement, mais un salarié les a, par erreur, déversé dans le stock de déchets destinés au broyage. La manipulation des déchets au chariot à godet aurait endommagé un boîtier et provoqué le départ de feu. Seul le chef d'équipe peut autoriser à déverser des déchets dans le stock à traiter. Le salarié aurait dû, au préalable, consulter son responsable avant de mettre les déchets au broyage. Bien que ce bac ait été identifié, par les chefs d'équipe, comme à traiter mécaniquement, aucune identification visuelle n'a été apposée pour donner l'information aux autres opérateurs.

À la suite de l'événement, l'exploitant rappelle les rôles et responsabilités dans les équipes et met en place un système d'identification des bacs de déchets stockés y compris provisoirement.

Accident

Incendie dans un entrepôt de transport

N° 51599 - 25/05/2018 - FRANCE - 77 - BRIE-COMTE-ROBERT .

H52.29 - Autres services auxiliaires des transports
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51599/

Vers 18 h, un feu se déclare dans une cellule d'un entrepôt d'une entreprise de messagerie. Un chariot transpalette se couche et prend feu. L'incendie est circonscrit avec des extincteurs. Le positionnement du chariot empêche la fermeture d'une des portes coupe-feu de la cellule.

L'analyse de l'événement par l'exploitant conclut à une erreur humaine du cariste (non-respect des consignes du CACES). L'opérateur n'avait pas baissé les fourches de son chariot lorsqu'il s'est déplacé entre les 2 cellules à la suite d'une manutention en hauteur. Il a par ailleurs franchi la porte coupe-feu en marche arrière (pratique normalement à réaliser lorsque le chariot est en charge). Les fourches ont ainsi heurté le haut de la porte coupe-feu ce qui a conduit à renverser le chariot. Du fait de l'endommagement de la batterie et des organes hydrauliques de l'appareil, un déversement d'acide et d'huile s'est produit. Le déversement d'huile sur la batterie endommagée a initié l'incendie.

Intervention spécifique concernant la batterie endommagée :

La batterie du chariot renversée peut toujours surchauffer à la faveur d'un court-circuit en son sein. Il est ainsi décidé de laisser le chariot en l'état pendant le week-end, mais sous étroite surveillance du gardien. Le fabriquant du chariot élévateur la prend ensuite en charge.

A la suite de l'événement, l'exploitant entreprend les actions suivantes :

- mise en place de gabarits permettant d'alerter un cariste passant sous des portes

coupe-feu avec un mat levé trop haut ;
- formation des caristes pour intégrer les risques liés au passage dans les endroits où un risque de choc mat / structure du bâtiment existe ;
- insertion d'un paragraphe sur le risque lié à la batterie des chariots dans la formation sécurité des opérateurs ;
- prise de contact avec le constructeur des chariots pour avoir une intervention rapide en cas d'accident.

Accident

Fuite d'hydrogène lors de la charge d'un chariot

N° 48305 - 16/07/2016 - FRANCE - 68 - HUNINGUE .

C20.59 - Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48305/

Dans la soirée, 2 rondiers inspectent le bâtiment de stockage de matières premières et produits finis d'une usine chimique lorsque leur appareil de mesure sonne. Il indique une concentration de 50 ppm de monoxyde de carbone (CO). Sur les lieux à 21h50, les pompiers en tenue respiratoire recherchent l'origine du CO.

Le directeur et le responsable sécurité du site activent le POI à 22h30.

Vers 23h15, les recherches permettent de détecter une concentration importante d'hydrogène (2 000 ppm) dans un local avec des batteries de chariots élévateurs en charge. Ce dégagement est normal lors du chargement de batteries. Cependant, le local étant fermé depuis 3 jours, le gaz s'est accumulé. Cette concentration d'hydrogène a provoqué des interférences sur les appareils de détection de CO.

Un des rondiers, ressentant des maux de tête et des nausées, est transporté à l'hôpital pour un contrôle. Le POI est levé à 23h18.

Les analyses montrent que la batterie en charge n'était pas défaillante. En effet, une batterie âgée, comme c'était le cas, dégage plus d'hydrogène qu'une batterie récente lors de son chargement, mais les quantités restent bien en dessous des limites. Le problème dans cet incident est qu'une faible quantité d'hydrogène fait réagir de façon disproportionnée les détecteurs CO. Cependant, une nouvelle batterie est commandée pour remplacer la batterie à l'origine de l'incident.

Le système de détection d'hydrogène (3 sondes) et de ventilation est vérifié et conforme. L'exploitant signale qu'un axe d'amélioration possible serait d'équiper l'établissement d'un détecteur d'hydrogène portable pour faire des évaluations précises de telles situations.

Accident

Départ de feu dans le local de charge batteries chariots automoteurs d'un entrepôt

N° 44022 - 26/07/2013 - FRANCE - 60 - VERNEUIL-EN-HALATTE .

H52.10 - Entreposage et stockage
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44022/

Des employés d'un entrepôt de matériel électrique (autorisation rubrique 1510) découvrent à 0h15 un départ de feu sur un chargeur de batterie de chariots élévateurs. Ils alertent le poste de sécurité et éteignent le feu avec un extincteur. Un technicien de maintenance isole le local pour retirer le chargeur. L'intervention s'achève à 2 h. Seule une prise électrique est brûlée. L'inspection des installations classées est informée.

Après analyse des causes de l'accident, la prise de raccordement entre la batterie des chariots et le chargeur serait défectueuse (mauvais enclenchement). Cette défectuosité entraînerait une augmentation de température au niveau du branchement. L'exploitant prévoit ainsi de réaliser annuellement des thermographies de ses installations électriques afin de prévenir un tel risque.

Accident

Incendie dans un centre de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

N° 56373 - 14/11/2020 - FRANCE - 31 - PORTET-SUR-GARONNE .

E38.32 - Récupération de déchets triés
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56373/

A 10h30, un feu se déclare dans un entrepôt de 2 000 m² dans un centre de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques. Une épaisse fumée noire est visible. A 11h40, les détecteurs déclenchent l'alarme. Les pompiers rencontrent des difficultés en raison du risque d'effondrement du bâtiment. Le bâtiment est partiellement détruit. Une surveillance du site est mise en place. Une partie des eaux d'extinction s'infiltre dans la nappe phréatique ainsi que dans le cours d'eau voisin qui se jette dans la GARONNE. Des mesures d'urgences sont immédiatement prises. Tous les pompages pour l'irrigation sont suspendus. Les pompiers aspirent une cuve de rétention des eaux d'extinction et réalisent des prélèvements.

L'incendie serait dû à la présence de petites piles et batteries retirées des appareils. De plus, les chariots élévateurs (avec bouteille de gaz) présents à proximité ont aggravé la situation.

A la suite de l'incendie, l'exploitant met en place les actions suivantes :

- isoler hors zone de travail, tout entreposage temporaire de piles lithium ;
- retirer les chariots élévateurs à gaz de la zone d'entreposage.

Accident

Feu d'un chariot élévateur dans une usine de phytosanitaires

N° 55386 - 17/04/2020 - FRANCE - 49 - MONTREUIL-BELLAY .

C20.20 - Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55386/

Vers 7 h, un départ de feu se produit sur un chariot élévateur en stationnement dans la zone de préparation des expéditions d'un magasin d'une usine de fabrication de produits phytosanitaires. Des opérateurs aperçoivent de la fumée. Deux d'entre eux attaquent le feu à l'aide d'un extincteur à poudre, informent l'agent de surveillance et déclenchent l'alarme d'évacuation du personnel. Des cadres sur place prennent le commandement des opérations. Un opérateur retire la bouteille de gaz du chariot. Lors de l'arrivée des équipes d'intervention du site, le feu est déjà maîtrisé. Les employés retournent à leur poste à 8 h. Les équipes d'intervention restent sur place en prévention. Le chariot est évacué et la zone est nettoyée.

L'exploitant procède à :

- un examen du parc actuel de chariots élévateurs ;

- au nettoyage de la zone ;
- une modification des consignes de sécurité en demandant de ne pas laisser les chariots élévateurs sans surveillance dans les zones à risques (entrepôts et stockage extérieur).

La cause de cet incident est un court-circuit au niveau de la batterie.

A la suite de cet incident, par précaution, l'exploitant interdit le stationnement des chariots élévateurs dans les magasins de stockage.

Accident

Feu de transpalette dans un entrepôt

N° 51655 - 21/05/2018 - FRANCE - 37 - SAVIGNY-EN-VERON .

G46.17 - Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51655/

Vers 18h15, un feu se déclare sur un transpalette dans la zone d'emballages d'un entrepôt soumis à déclaration (rubrique 1511). L'alarme incendie est reçue par le technicien d'astreinte. Le personnel maîtrise l'incendie avant le déclenchement du réseau de sprinklage.

Deux chariots de préparation sont détruits et un chariot est endommagé. 120 palettes de marchandises (fruits et légumes) sont endommagées.

Un défaut électrique sur une batterie lors de sa charge est à l'origine du sinistre. La batterie présente, selon l'expert, une faiblesse (vice de fabrication) qui peut être la cause de la défaillance.

Suite à l'incendie, l'exploitant met en place les actions correctives suivantes :

- isolement des chargeurs similaires ;
- vérification des batteries appartenant à la même série que celle impliquée ;
- contrôle des installations électriques (demande des pompiers).

Accident

Départ d'incendie sur une batterie d'un chariot élévateur

N° 48627 - 26/09/2016 - FRANCE - 39 - ROCHEFORT-SUR-NENON .

G46.90 - Commerce de gros non spécialisé
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48627/

Dans un entrepôt soumis à enregistrement (rubrique 1510), un départ de feu se produit vers 18 h au niveau d'une batterie électrique alimentant un chariot élévateur. Une **mauvaise manoeuvre lors d'une opération de rechargement** serait à l'origine de l'événement. Un contact entre des fils électriques dénudés et la coque métallique du chariot aurait entraîné une gerbe d'étincelles ainsi qu'un arc électrique.

Caractéristique de la batterie :

- Voltage : 48 V
- Capacité : 620 A.h
- Dimensions : 83*198*750 (long*larg*haut)
- Masse : 35 Kg

Attendre la décharge complète de la batterie

Le départ de feu est rapidement maîtrisé avec un extincteur. En l'absence de matériel adapté pour vider la batterie qui produit des arcs

électriques et des étincelles empêchant son débranchement, les pompiers sont alertés vers 19 h. Pendant que la batterie se décharge (unique solution pour intervenir et isoler l'appareil), le site est mis en sécurité et des extincteurs CO2 sont regroupés autour du chariot. Après des tests de charge indiquant l'absence de danger, les câbles de la batterie sont sécurisés. Le chariot élévateur est ensuite évacué à l'extérieur de l'entrepôt.

Causes

L'analyse des causes de l'accident menée par l'exploitant fait apparaître des défaillances, en particulier pour ce qui concerne les câbles :

- leur longueur et le fait qu'ils soient solidarisés entre-eux avec de l'adhésif perturbent le mouvement naturel de repli du coffre ;
- le contrôle de leur bon état ne fait pas l'objet d'un suivi particulier.

Les extincteurs (à eau) présents dans le local de charge n'étaient pas adaptés à l'intervention sur du matériel électrique. Par ailleurs, les guides câbles avaient été retirés sur certaines batteries lors de la conception du poste de charge, afin de faciliter les branchements.

Mesures prises

L'exploitant échange avec ses prestataires pour améliorer la conception des prochaines installations. Dorénavant, des colliers de serrage en plastique sont utilisés pour fixer les câbles. Une check-list de points de surveillance est en outre rédigée.

Accident

Incendie d'un tas de déchets métalliques ferreux

N° 57848 - 18/07/2021 - FRANCE - 69 - SAINT-FONS .

E38.32 - Récupération de déchets triés
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57848/

Vers 17h45, un dimanche, le directeur d'une entreprise de recyclage de métaux constate un dégagement de fumées sur un tas de 15 t de platinage (déchets métalliques ferreux). Arrivés 10 min plus tard, les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances à mousse à 19h30. En raison des fumées, la ligne ferroviaire à grande vitesse fonctionne en marche lente pendant 1 h. L'exploitant met en place un rideau d'eau pour préserver l'entreprise voisine. Il oublie de fermer la vanne de confinement des eaux d'extinction. Une surveillance de la zone est mise en place jusqu'à 22 h.

Un chariot élévateur est endommagé, mais utilisable car enlevé à temps. Le débourdeur deshuileur, ainsi que la benne moteur étanche sont vidangés 3 semaines plus tard.

A la suite de l'incendie, l'exploitant :

- clarifie la procédure d'utilisation de la vanne et confinement et réalise une formation de toute l'équipe sur son utilisation ;
- facilite l 'accès à la vanne de confinement ;
- établit une liste de personne qui peut être disponible rapidement sur le site en cas d'incendie ou d'accident si les responsable sont absents ;
- sensibilise les fournisseurs sur la vigilance à avoir concernant les batteries au lithium via de l'affichage, mais aussi toute l'équipe en interne lors de la réunion hebdomadaire.

Accident

Incendie de batterie lors de son insertion dans un chariot élévateur

N° 55232 - 17/04/2019 - FRANCE - 25 - AUDINCOURT .

C29.32 - Fabrication d'autres équipements automobiles
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55232/

A 9h50, un feu se déclare sur la batterie d'un chariot élévateur dans une entreprise d'équipements automobiles. L'alerte est donnée par un cariste. Un employé éteint l'incendie à l'aide d'un extincteur à poudre présent dans le local de charge. Un périmètre de sécurité est mis en place. Le chariot élévateur est évacué à l'extérieur. Les?secours du site et les pompiers contrôlent la bonne extinction de l'incendie.?

Le feu a eu lieu lors de l'insertion de?la batterie sur le chariot à l'aide d'un transpalette dédié à cette tâche. Les 2?câbles de la prise?ont été sectionnés. Ils se sont logés au-dessus du système de fixation servant au bon guidage de la prise pour éviter qu'elle se retrouve au-dessus de la batterie et se fasse écraser contre le bâti du chariot lors de son insertion.

A la suite de l'évènement, l'exploitant met en place les actions correctives suivantes :

- diffusion d'un retour d'expérience interne ;
- information sur l'existence d'une consigne concernant le changement des batteries ;
- formation de l'ensemble des caristes au changement des batteries et aux risques associés par un formateur interne.

Une solution pour éviter l'écrasement des câbles est étudiée.

Accident

Emballement de batteries sur un chariot élévateur

N° 49742 - 03/06/2017 - FRANCE - 84 - SORGUES .

H52.10 - Entreposage et stockage
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49742/



Vers 6 h, une odeur anormale et de la fumée provenant d'un transpalette électrique en cours de chargement sont observées dans un entrepôt de marchandises de 12 000 m² (date de création 1984). Le personnel donne l'alerte et débranche le transpalette. Le responsable d'exploitation fait évacuer 45 employés. Le transpalette est stocké sur le parking, à l'écart du personnel. Les pompiers déclenchent un plan NOVI, 1er niveau, suite à l'intoxication de 17 employés. Les analyses de gaz toxiques se relevant non concluantes, le personnel réintègre le site vers 10h30.

L'emballement de batteries sur le chariot élévateur provient d'une surtension électrique due à la mise en charge d'un chariot sur un chargeur d'une autre marque.

L'exploitant met en place une procédure et une formation du personnel pour s'assurer de la compatibilité des chargeurs et des chariots.

Accident

Incendie dans un centre de tri des déchets

N° 56420 - 24/11/2020 - FRANCE - 95 - SARCELLES .

E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56420/



Vers 9h15, un opérateur d'un centre de tri constate un départ de feu de déchets sur un

tapis de transport à 10 m de haut dans un bâtiment industriel de 3 000 m². Le POI est déclenché et le personnel évacué. Les chargeuses ainsi que les chariots élévateurs sont isolés à l'extérieur. L'alimentation générale est coupée, les portes coupe-feu sont fermées et les skydomes ouverts. L'exploitant appelle les pompiers. Les opérateurs tentent d'éviter la propagation de l'incendie à l'aide de 3 RIA. Les pompiers prennent le relai à 9h40 et mettent en place 2 lances branchées sur les poteaux à l'entrée du site. Les fumées se dégagent en direction d'un établissement scolaire à proximité. Les élèves sont confinés et 14 d'entre eux, incommodés par les fumées, sont évacués à l'hôpital. A l'aide de la grande échelle, les pompiers cassent 4 skydomes sur le toit pour faciliter l'évacuation des fumées. L'incendie est maîtrisé vers 10 h, puis éteint vers 13 h. Les contrôles à la caméra thermique relèvent une température de 30 °C.

Un trieur optique, 2 convoyeurs et du câblage électrique sont endommagés. 300 m² de toiture sont à remplacer et 8 skydomes sont hors service. La réception des collectes est stoppée. Les eaux d'extinction sont concentrées dans le hall de stockage, puis évacuées par une entreprise spécialisée.

L'origine du sinistre pourrait être une pile lithium ou une batterie qui se serait coincé sur le convoyeur.

Accident

Incendie dans un conteneur de chargement de batteries Lithium-ion

N° 54538 - 17/10/2019 - FRANCE - 31 - COLOMIERS .

H52.21 - Services auxiliaires des transports terrestres

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54538/

Vers 16h30, un feu se déclare dans un conteneur de 13 m² utilisé pour la recharge de batteries Lithium-ion de vélos électriques dans l'entrepôt d'un opérateur de vélos en libre service. Le conteneur est muni de 8 chariots sur chacun desquels reposent 12 batteries en cours de chargement. Le conteneur est situé à plus de 25 m de l'entrée principale de l'entrepôt où sont stockés des scooters et vélos électriques, des batteries d'autres technologies ainsi que du matériel divers (pneus, pièces mécaniques...). A l'arrivée des pompiers, l'ensemble du personnel de l'entrepôt a été évacué, l'alimentation électrique coupée et les exutoires de l'entrepôt ont été refermés pour une raison inconnue. Les fumées sont très importantes en plafond bas (inefficacité des "skydômes" présents) et des explosions sont entendues. Ni l'entrepôt, ni le conteneur ne sont munis de système d'extinction automatique. Lors de l'ouverture de la porte du conteneur, plusieurs explosions et projections surviennent. Les pompiers et l'entrepôt ne dispose pas de moyens de noyage et/ou d'immersion. Les pompiers décident de refermer la porte et de réaliser, à l'aide de disqueuse, un accès en haut des portes du conteneur afin de pouvoir y passer des lances incendies. L'extinction est difficile et le feu est auto-entretenu par la reprise de combustion spontanée des batteries en fusion, engendrant des projections de matières. Les batteries étant sur des chariots roulants, les pompiers entreprennent leur déplacement vers l'extérieur de l'entrepôt. Des torchères depuis les batteries sont visibles. Les pompiers refroidissent les batteries à l'extérieur de l'entrepôt.

Accident

Echauffement sur un chariot dans un dépôt d'explosifs

N° 51885 - 10/07/2018 - FRANCE - 21 - VONGES .

C20.51 - Fabrication de produits explosifs

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51885/

Dans une usine de fabrication et stockage d'explosifs, un échauffement se produit vers 10 h au niveau d'un transpalette lors d'une opération de manutention d'une palette d'explosifs dans les dépôts du site (déchargement). Le cariste, entendant le bruit du film plastique de maintien de la palette en train de fondre, réagit immédiatement en déposant la palette, en dégageant le transpalette et en déclenchant le coupe-circuit de celui-ci.

Le câble d'alimentation électrique du chariot étant trop long, il s'est retrouvé pincé entre le châssis de la batterie et le pied de la palette, ce qui a généré un court-circuit qui a provoqué une flamme. Le film protecteur en plastique de la palette a ainsi commencé à se consumer. L'exploitant vérifie l'ensemble des chariots de ses différents sites. Il réalise une analyse des causes de l'événement en vue d'une diffusion large des enseignements tirés.

Accident

Incendie criminel d'un stockage de palette de bois

N° 49485 - 26/03/2017 - FRANCE - 93 - BONDY .

G46.69 - Commerce de gros d'autres machines et équipements

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49485/



Un feu se déclare vers 23h55 dans une entreprise de stockage de palettes en bois de 3 000 m² voisine d'un magasin de meubles grand public. Des passants donnent l'alerte. Quatre bouteilles de GPL de 13 kg servant à alimenter des chariots élévateurs explosent. Les secours interrompent la circulation. Les pompiers éteignent l'incendie vers 1 h après avoir réalisé une attaque à la mousse.

Des colonnes de palettes sont noircies. Le matériel suivant est détruit : un bungalow de chantier, un véhicule, un camion, un chariot élévateur, une moto, des batteries de véhicules et 8 extincteurs. L'incendie ne s'est pas propagé aux tiers et les eaux d'extinction d'incendie n'ont pas atteint les caniveaux de la voie publique.

L'incendie est d'origine criminelle : de l'essence a été déversée à plusieurs endroits sur le site.

Accident

Feu de batterie de chariot dans un entrepôt

N° 61541 - 20/11/2023 - FRANCE - 45 - MEUNG-SUR-LOIRE .

H52.10 - Entreposage et stockage

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61541/



À 16h50, un incendie démarre sur la batterie d'un chariot dans la salle de charge d'un entrepôt. Le personnel est mis en sécurité avant d'appeler les pompiers. Le matériel à proximité est déplacé pour éviter la propagation des flammes. Les pompiers éteignent le feu et placent la batterie à l'extérieur du local afin de surveiller son refroidissement. Les exutoires de désenfumage sont ouverts. Les pompiers quittent le site à 18h30. Le lendemain, l'ensemble des moyens du dispositif de lutte contre l'incendie sont fonctionnels.

Seuls la batterie et le chariot sont endommagés par le sinistre.

L'origine de cet événement est une mauvaise manipulation lors d'un changement de batterie de chariot. Un opérateur a coincé la prise de la batterie dans le châssis métallique du chariot, occasionnant le bris de la prise. Les cosses électriques ont été mises à nu, engendrant un contact avec le châssis et une mise en court-circuit de la batterie.

Accident

Début d'incendie sur un chariot élévateur

N° 51931 - 18/06/2018 - FRANCE - 89 - SAINT-JULIEN-DU-SAULT .

G46.69 - Commerce de gros d'autres machines et équipements
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51931/

Dans un entrepôt soumis à autorisation (1510), un début d'incendie se produit vers 14h55 au niveau d'un chariot de manutention lors du rangement d'une palette. Le cariste observe des étincelles au niveau du compartiment de la batterie. Il coupe le moteur du chariot, les étincelles continuent à sortir du compartiment. Il alerte par téléphone le service sécurité. Un technicien de maintenance utilise un extincteur (eau pulvérisée avec additif) pour éteindre l'incendie. L'équipe de maintenance et de sécurité sécurise le chariot dans le local de maintenance. Les chariots du même type sont débranchés et une interdiction d'utilisation est mise en place.

Les câbles de la prise batterie trop longs ont été coincés dans le guide du système de levage des fourches, provoquant un court-circuit de la batterie avec un départ de feu. Un défaut de conception du chariot est suspecté.

Accident

Incendie dans un centre de VHU

N° 54244 - 18/08/2019 - FRANCE - 41 - ROMORANTIN-LANTHENAY .

E38.31 - Démantèlement d'épaves
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54244/

Vers 0h40, lors de congés annuels, un feu se déclare sur un bâtiment de 1 300 m² comprenant une zone de dépollution, un magasin de pièces, quelques fûts et cuves de 1 000 l dans un centre de véhicules hors d'usage (VHU). Les pompiers arrosent le bâtiment depuis l'extérieur. Des murs, des parois métalliques et de la toiture menacent de s'effondrer. Les pompiers ne parviennent pas à accéder à la réserve incendie et au bassin de confinement situés derrière le bâtiment. Des trouées sont effectuées dans le bardage de l'entrepôt afin d'accéder aux foyers résiduels. Les eaux d'extinction sont rejetées dans des fossés d'infiltration. L'incendie est maîtrisé vers 6 h. La zone est mise sous surveillance du fait des risques d'effondrement de la structure.

L'incendie impacte 2 véhicules en attente de réparation, ainsi qu'un chariot élévateur, des pièces automobiles, des fûts et réservoirs d'huile et de fluides et des batteries.

Selon l'exploitant, le système anti-intrusion télésurveillé n'a pas fonctionné car l'électricité aurait été coupée sur le site avant le démarrage de l'incendie.

Accident

Feu de batteries acides plomb

N° 57417 - 03/06/2021 - FRANCE - 45 - BAZOCHES-LES-GALLERANDES .

C24.43 - Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57417/

Vers 20h30, un opérateur sent une odeur de plastique brûlé et observe un panache de fumée sur un site métallurgique. Sur la caméra de contrôle, des flammes sont visibles au niveau de batteries industrielles plomb/acide stockées en extérieur. Les caisses voisines sont retirées à l'aide d'un chariot élévateur. A 20h43, le feu est éteint en 16 min à l'aide d'une chargeuse dont le godet est rempli d'eaux industrielles.

La source de l'incendie n'est pas clairement identifiée sur ces batteries livrées seulement 24 h auparavant.. Ce type de batterie est protégé par un coffrage et il y a une batterie par coffrage ce qui écarte à priori les hypothèses de choc et de contacts entre les cosses de plusieurs batteries. Il pourrait s'agir d'un auto-échauffement des batteries.

A la suite de cet évènement, les caméras de surveillance des zones extérieures de stockage sont remplacées pour avoir une meilleure qualité d'image, avec intégration de caméras thermiques pour détecter plus précocement un échauffement de batteries dans ces zones. Des systèmes d'extinction type fireballs sont également commandés.

Un autre incendie s'est produit sur ce site en avril 2021 (ARIA 57134).

Accident

Feu sur un chariot élévateur dans un entrepôt de stockage

N° 54745 - 08/10/2019 - FRANCE - 45 - ORMES .

H52.10 - Entreposage et stockage
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54745/

Vers 6 h, un conducteur de chariot élévateur débranche son véhicule du secteur de charge et commence la manipulation de palettes. Au bout de quelques instants, le conducteur voit un éclair suivi d'un bruit de décharge électrique en provenance de son chariot. Le conducteur alerte le chef d'équipe qui constate la même anomalie et débranche la batterie. Le chariot prend feu et la détection incendie se déclenche. Le chef d'équipe appelle les pompiers, le personnel est évacué.

La cause de l'incendie est un défaut électrique sur la batterie du chariot élévateur.

Accident

Départ de feu sur une batterie de chariot élévateur

N° 54050 - 23/03/2019 - FRANCE - 59 - BRIASTRE .

C20.16 - Fabrication de matières plastiques de base
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54050/

Vers 12h40, dans une usine de fabrication de matières plastiques, un feu se déclare sur une batterie de chariot élévateur. Les batteries ont été mises en charge à midi, heure à laquelle l'entreprise ferme ses portes. Suite à l'appel d'un voisin, les pompiers maîtrisent l'incendie. Ils actionnent les désenfumeurs pour ventiler le bâtiment.

Le chargeur, la batterie et le chariot sont endommagés.

En raison d'un problème électrique, le chargeur a délivré une tension anormale, provoquant le claquage de la batterie et l'incendie du chariot élévateur.

Accident

Incendie dans un centre VHU agréé

N° 48023 - 09/05/2016 - FRANCE - 73 - VIVIERS-DU-LAC .

E38.32 - Récupération de déchets triés
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48023/

Vers 9h45, dans un centre de récupération de déchets métalliques et de véhicules hors d'usage (VHU), un feu se déclare sur un véhicule en cours de dépollution entreposé sous un abri à structure métallique. Le personnel tente d'éteindre l'incendie à l'aide de tous les

extincteurs disponibles mais sans succès. A l'arrivée des secours vers 10 h, l'incendie s'est propagé à 5 véhicules en attente de dépollution, au chariot élévateur supportant le véhicule incriminé et à un stock de roues et de pièces détachées d'occasion situé à proximité. Les pompiers circonscrivent l'incendie en utilisant le poteau incendie placé à proximité du site ainsi qu'un fourgon pompe.

Conséquences

L'incendie ne concerne que 400 m², consacrés à l'activité VHU, sur les 10 000 m² que compte le site. L'abri métallique accueillant les activités de dépollution, 2 récipients contenant les huiles de vidange et les liquides de refroidissement usagés, 6 VHU en cours ou en attente de dépollution, un chariot élévateur, un stock de 20 m³ de roues équipées de leurs pneumatiques et un stock de pièces mécaniques d'occasion sont détruits.

Une partie des eaux et mousses d'extinction est dirigée par le réseau de collecte des eaux pluviales vers le dispositif déshuileur situé en contrebas du site. Cependant, le site étant en pente, une partie des eaux s'écoule par gravité dans le champ en contrebas. Des boudins absorbants faisant effet de barrage sont mis en place par les pompiers. Le TILLET, en contrebas, ne semble pas pollué. Pour éviter le lessivage par les eaux de pluies, l'exploitant doit rapidement nettoyer la zone impactée par l'incendie.

Analyse des causes

Le véhicule à l'origine du sinistre n'était plus équipé de sa batterie. Son réservoir de carburant, qui n'avait pas encore été vidangé, se serait enflammé subitement sans explication connue, d'après l'opérateur en charge de ce véhicule. La présence d'une source d'ignition (étincelle, flamme) est probable.

L'atteinte du milieu naturel est liée au fait que réseau de collecte des eaux pluviales n'est pas conforme et ne capte pas la totalité des eaux de ruissellement (confirmé par un traçage du réseau).

Mesures prises

L'exploitant met en place un système efficace de collecte de la totalité des eaux de ruissellement pour éviter le dévoiement vers le champ situé en contrebas du site. Il doit également remplacer le dispositif déshuileur qui s'est révélé peu performant. Ces travaux s'élèvent à 16 000 EUR.

Accident

Intoxications par émanations toxiques.

N° 30042 - 15/06/2005 - FRANCE - 38 - SATOLAS-ET-BONCE .

H52.10 - Entreposage et stockage

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30042/



Une réaction chimique se produit à l'intérieur de batteries dans un conteneur, l'incident a lieu dans un hall d'entrepôt durant leur transport par chariot élévateur. La réaction exothermique provoque une émission de fumées et des émanations d'acide sulfurique qui intoxiquent 16 employés, 8 d'entre eux seront hospitalisés. Les portes coupe-feu sont fermées pour isoler le hall sinistré du reste de l'entrepôt. Le chariot est évacué sur le parking du site. Les pompiers d'une CMIC interviennent, munis de tenues anti-acide. Ils mesurent une température de 65 °C sur le conteneur qui est étanche, ce qui leur permet d'essayer un refroidissement extérieur au moyen d'1 lance. Trente minutes plus tard, un spécialiste de l'entreprise constate l'absence d'eau à l'intérieur des batteries, ce qui aurait été à l'origine de la réaction chimique. Le refroidissement externe qui se révèle inutile est alors arrêté. Les eaux de 'refroidissement' sont recueillies dans un bassin de rétention pour

y être contrôlées.

Accident

Départ de feu sur un chariot d'un site de transports routiers et de frets

N° 60629 - 29/10/2022 - FRANCE - 10 - VENDEUVRE-SUR-BARSE .

H49.41 - Transports routiers de fret
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60629/

À 18 h, un transpalette prend feu sur un site de frets routiers en travaux. L'incendie consume entièrement le chariot et en endommage un second à proximité. Les secours déplacent des palettes à proximité. Huit d'entre elles sont consumées et le feu est surveillé sans l'utilisation des moyens d'extinction. À 19 h l'incendie est éteint. La zone est balisée et, le lendemain, un expert constate et analyse les défaillances organisationnelles.

Un contact résistif au niveau des cosses et des câbles de la batterie du transpalette serait à l'origine du départ de feu. Le chariot était hors fonctionnement et non raccordé au réseau électrique.

L'exploitant programme un renforcement des consignes de stationnement des engins, des visites de sécurité hebdomadaires ainsi qu'un audit sécurité le mois suivant.

Accident

Feu dans une société de fabrication de produits cosmétiques

N° 52335 - 24/07/2018 - FRANCE - 77 - VULAINES-SUR-SEINE .

N82.92 - Activités de conditionnement
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52335/



Vers 4h50, un feu se déclare dans un bâtiment de 900 m² d'une société de fabrication de rouge à lèvres. Trois employés donnent l'alerte avant de sortir du bâtiment. L'incendie se propage au 1er niveau des bureaux suite à l'effondrement partiel de la toiture. L'intervention des pompiers est compliquée par la présence de 2 lignes électriques à proximité limitant le recours aux moyens aériens. A 7h30, le foyer principal est éteint. Des foyers résiduels subsistent sous les pans effondrés difficiles d'accès. La structure du bâtiment est démontée à l'aide d'engins de chantier. Le percement de la façade débute au moyen de mini pelles. Un gardiennage est mis en place à partir de 19 h. L'incendie est éteint le lendemain matin à 8h50. Les pompiers quittent le site à 18 h.

Les eaux d'extinction sont contenues dans le réseau d'eaux pluviales obturé après leur passage dans un déshuileur. Les analyses réalisées révèlent que leur rejet dans la SEINE est impossible en raison de leur degré de pollution. Elles sont pompées et évacuées par une société spécialisée.

Le sinistre entraîne la destruction totale de l'entrepôt et de l'outil de production ; 54 personnes sont en chômage technique. Une quinzaine d'employés reprend le travail une semaine après le départ de feu dans un local du site épargné des flammes.

D'après la presse, le feu serait parti d'un chariot élévateur électrique branché pour la recharge de ses batteries.

Accident

Dégagement de fumée sur la batterie au plomb d'un chariot élévateur

N° 62639 - 29/07/2024 - FRANCE - 14 - HONFLEUR .

H52.10 - Entreposage et stockage
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/62639/

Vers 14 h, un dégagement de fumée se produit sur un chariot élévateur en cours de charge dans un entrepôt non frigorifique. L'exploitant alerte les secours. Le chariot élévateur est déplacé vers les quais et une surveillance est mise en place, après un contrôle à la caméra thermique.

Seule la batterie au plomb du chariot élévateur est endommagée.

Accident

Départ de feu sur un transpalette dans un centre de logistique

N° 60620 - 17/04/2023 - FRANCE - 13 - SAINT-MARTIN-DE-CRAU .

L68.20 - Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60620/

À 13h30, un feu se déclare sur un transpalette dans un centre de logistique. Le personnel éteint l'incendie avec un extincteur. Un périmètre de sécurité est mis en place et le chariot est évacué à l'extérieur. La direction est alertée. La société qui a fourni le chariot envoie un technicien pour analyser et surveiller l'incident, sur demande de l'exploitant. L'engin est contrôlé et il n'y a plus de risque de départ de feu.

Le feu aurait pris au niveau des câbles de la batterie en plomb du transpalette.

Accident

Dégagement de fumée dans un local de charge des chariots élévateurs

N° 58223 - 12/11/2021 - FRANCE - 59 - NOYELLES-LES-SECLIN .

C20.41 - Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58223/

Vers 20h10, un vendredi, un dégagement de fumée se produit dans le local de charge des chariots élévateurs de 200 m² d'une usine spécialisée dans la fabrication de savons, détergents et produits d'entretien. Le dégagement est détecté par télésurveillance. L'astreinte est alertée. A 20h40, l'astreinte arrive sur les lieux, coupe les énergies et alerte les pompiers. A 21h07, les pompiers arrivent sur les lieux et effectuent des reconnaissances. Ils mettent en place un désenfumage du bâtiment à l'aide du ventilateur hydraulique. Les relevés de températures à la caméra thermique sont de 25 °C au maximum. L'alimentation électrique du bâtiment concerné est coupée pour le week-end. Deux rondes de surveillance sont organisées le lendemain. Une inspection électrique est planifiée le lundi ainsi qu'une inspection de l'ensemble des chargeurs et engins.

L'événement est dû à la surchauffe d'un transformateur à l'intérieur d'un chargeur de batterie de chariot.

Suite à l'événement, l'exploitant met en place un plan de contrôle préventif.

Accident

Surchauffe d'un chargeur de batteries dans une entreprise de conditionnement

N° 51922 - 13/07/2018 - FRANCE - 60 - LE MEUX .

N82.92 - Activités de conditionnement
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51922/

Vers 8h20, une surchauffe d'un chargeur de batteries pour chariot élévateur provoque un dégagement de fumée dans le local d'une entreprise de conditionnement (entrepôt classé 1510). Les pompiers évacuent 14 employés. L'électricien met en sécurité le local de charge.

Accident

Fuite de batterie de chariot élévateur

N° 49519 - 10/04/2017 - FRANCE - 68 - COLMAR .

C28.92 - Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49519/

Vers 19 h, la batterie d'un chariot élévateur chute d'une hauteur de 1 m, dans un local batterie d'une entreprise de fabrication de machines et d'équipements. La batterie fuit. Quelques litres d'acide sulfurique s'écoulent au sol. La fuite est arrêtée en retournant la batterie. Les pompiers absorbent le produit à l'aide de buvards et le dilue. Un périmètre de sécurité est mis en place. Les locaux sont ventilés et l'électricité est coupée. Les buvards sont traités, le sol est lavé à grandes eaux. La batterie est stockée à l'air libre sur une zone isolée.

Accident

Début d'incendie sur charriot autoporté

N° 36084 - 06/10/2008 - FRANCE - 80 - AMIENS .

C20.41 - Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36084/

Dans la nuit, un court-circuit électrique initie un début d'incendie sur les câbles d'un chariot élévateur en cours d'utilisation. Le conducteur maitrise le feu à l'aide d'un extincteur à poudre. L'incident ne fait pas de blessé ; les câbles électriques du chariot sont à remplacer.

L'exploitant organise un partage du retour d'expérience avec les opérateurs concernés et effectue un audit sur des contrôles réalisés sur les équipements lors des remplacements de batteries. Le bon état des batteries et des câbles associés est vérifié sur l'ensemble des chariots auportés du site.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication de piles.

N° 34599 - 26/05/2008 - FRANCE - 86 - POITIERS .

C27.20 - Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34599/

Dans une usine de fabrication d'accumulateurs électriques, un feu émettant une importante fumée se déclare vers 11h30 sur 100 piles au lithium chargées sur un chariot. Les employés du site sont évacués ; l'extinction automatique se déclenche et les secours publics sont alertés. L'incendie est éteint, puis le chariot est évacué à l'extérieur du bâtiment. Les pompiers vérifient l'absence de propagation du feu, effectuent des mesures de toxicité dans l'air et ventilent les locaux. Aucun blessé n'est à déplorer ; les eaux d'extinction ont été confinées sur le site. L'intervention des secours s'achève vers 15h30. Un accident impliquant également des batteries au lithium s'était déjà produit dans l'établissement 10 jours auparavant (ARIA 34581).

Accident

Feu dans un centre de traitement de VHU

N° 58984 - 06/05/2022 - FRANCE - 83 - MAZAUGUES .

E38.32 - Récupération de déchets triés

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58984/



Vers 17 h, un feu se déclare dans un hangar de 150 m² contenant des huiles, des batteries, 2 chariots élévateurs au gazole et 1 bouteille d'acétylène fuyante mais non enflammée au sein d'un centre de traitement de véhicules hors d'usage (VHU). L'incendie se propage à 50 carcasses de voitures en extérieur. Un important panache de fumée noire se dégage. Vers 23 h, le feu est éteint par les pompiers. Les eaux d'extinction sont contenues dans le bassin de rétention puis pompées par une entreprise spécialisée.

Une personne légèrement brûlée est évacuée vers l'hôpital. Le hangar est totalement détruit.

Accident

Incendie dans un centre VHU

N° 56099 - 21/09/2020 - FRANCE - 14 - TRACY-BOCAGE .

E38.11 - Collecte des déchets non dangereux

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56099/



A 6h20, un automobiliste alerte les pompiers d'un incendie en cours dans un centre de dépollution de VHU. L'incendie concerne 50 t de résidus de broyage, l'atelier de dépollution de VHU, l'atelier de démontage contenant les stockages de fluides (huiles, carburant, liquide de refroidissement) et le bâtiment de stockage des batteries. Les pompiers interviennent dès 6h45. A 9 h, l'incendie est éteint. Les résidus calcinés sont étalés et arrosés. Les pompiers quittent le site à 17 h. 50 t de matériaux, 3 000 l d'hydrocarbures, de l'huile de vidange et des liquides de refroidissement, du matériel (chariots élévateurs, chaîne de traitement de déchets après broyeur...) ont brûlé. Les eaux d'extinction ont été confinées dans le bassin de rétention. L'inspection des installations classées effectue une visite et constate plusieurs non-conformités dont :

- quantité stockées supérieures aux quantités autorisées ;
- hauteur de stockage de 8 m contre 4 m autorisés.

Selon les images vidéos, le feu démarre à trois reprises à quelques minutes d'intervalle au même endroit du stock des résidus de broyage avec une intensité de démarrage de plus en plus forte. La piste criminelle est privilégiée.

Accident

Feu sur un site de récupération de batteries usagées

N° 60098 - 31/12/2022 - FRANCE - 62 - BETHUNE .

E38.12 - Collecte des déchets dangereux

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60098/

Vers minuit, un feu se déclare sur un stock de batteries dans un bâtiment de 500 m² destiné à la récupération de batteries usagées. L'incendie se propage à un chariot élévateur. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 2 lances dont une sur échelle vers

1h20. Les batteries usagées sont refroidies. Le bâtiment est entièrement enfumé avec une partie de la toiture présentant des trouées dues au feu.

Accident

Incendie de batteries au lithium

N° 49516 - 10/04/2017 - FRANCE - 77 - LE MESNIL-AMELOT .

H52.10 - Entreposage et stockage
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49516/



Vers 8 h, les batteries au lithium d'un chariot élévateur prennent feu à l'extérieur des cellules d'un entrepôt soumis à autorisation (rubrique 1510). Le personnel éteint l'incendie à l'aide d'extincteurs avant l'arrivée des pompiers. Le chariot élévateur est expertisé.

Accident

Feu de plastiques dans une entreprise de recyclage de piles et batteries électriques.

N° 44013 - 02/07/2013 - FRANCE - 38 - SAINT-QUENTIN-FALLAVIER .

C24.45 - Métallurgie des autres métaux non ferreux
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44013/

Un feu se déclare vers 22h30 dans un tas de 800 kg de plastiques stocké dans un bâtiment de 400 m² d'une entreprise de récupération et valorisation de piles et de batteries électriques. Ces plastiques proviennent du broyage des piles. Alertés par les détecteurs incendie, les secours sous ARI déplacent un stock voisin de piles usagées à recycler avec un chariot élévateur et éteignent l'incendie avec 1 lance à eau vers 0h30. L'inspection des installations classées effectue une enquête. Un incendie, affectant cette fois là un stock de batteries, s'était déjà produit dans cet établissement le 28/11/2012 (Aria 43090).

Accident

Incendie dans une usine de traitement et revêtement des métaux

N° 61240 - 14/09/2023 - FRANCE - 68 - WITTELSHEIM .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61240/

À 22h40, un feu se déclare dans un bâtiment contenant des solvants, des diluants et de la poudre grenaille au rez-de-chaussée d'une usine de traitement des métaux. La fumée visible sur plusieurs kilomètres alerte une entreprise de la zone industrielle qui appelle les pompiers. Le panache se dirige vers la route nationale. L'entrepôt de 3000 m² est totalement détruit et l'incendie menace les locaux administratifs. Vers 3 h, le feu est maitrisé au moyen de lances sur échelles pivotantes et bras élévateurs. Des foyers résiduels perdurent, notamment un de 6 m³ lié à la présence de poudre de peinture difficile à éteindre à cause d'une croute formée en surface. Les secours étalent et noient les déchets de l'incendie. Des drones avec caméras thermiques effectuent des reconnaissances aériennes. Un chariot élévateur carbonisé et son bloc batterie au lithium sont découverts, ce dernier est immergé dans une cuve d'eau. Les eaux d'extinctions sont contenues.

Accident

Feu de chariot élévateur dans un site de recherche et de développement

N° 55609 - 10/06/2020 - FRANCE - 13 - SAINT-PAUL-LES-DURANCE .

M72.19 - Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55609/

Vers 9 h, un feu de batterie se déclare sur un chariot élévateur se déclare dans un site de recherche et de développement. Le personnel éteint l'incendie avant l'arrivée des secours. Incommodées par les fumées, 5 personnes sont évacuées vers l'hôpital.

Accident

Incendie dans un centre de valorisation de déchets industriels dangereux

N° 40673 - 31/07/2011 - FRANCE - 33 - SAINT-JEAN-D'ILLAC .

E38.32 - Récupération de déchets triés
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40673/

Un feu se déclare vers 22h20 dans une cellule de 600 m² contenant des déchets industriels dangereux composés de 20 t de pâteux chlorés, 6 t de produits chimiques, 1 t d'eau souillée, 18 palettes de produits chimiques d'un laboratoire, 3 t de révélateur, des piles, des batteries et du matériel pollué, dans un centre de valorisation de 1 800 m². Vu le caractère inflammable des déchets, les pompiers mobilisent 45 hommes, 4 fourgons et un véhicule de détection des risques chimiques pendant que la gendarmerie interdit les accès au site. Les pompiers protègent 2 autres cellules du bâtiment et éteignent l'incendie vers 1 h avec 5 lances dont 2 sur échelle ; ils surveillent les lieux jusqu'au soir. Les réseaux d'eaux du site sont isolés afin de récupérer les eaux d'extinction polluées. La cellule de 600 m² est détruite, ainsi que le poids lourd et le chariot élévateur qu'elle abritait. Il n'y a pas de mesure de chômage technique. Un élu s'est rendu sur place. La gendarmerie privilégie l'hypothèse accidentelle. Deux bâtiments abritant la zone de transit des déchets dangereux (filtres à huiles, huiles usagés) ainsi que 3 camions avaient déjà été détruits par un incendie en mai 2010 sans que la gendarmerie n'en détermine la cause (ARIA 38143).

Accident

Odeur dans des locaux industriels.

N° 38182 - 03/05/2010 - FRANCE - 09 - VERNIOLLE .

C30.30 - Construction aéronautique et spatiale
https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38182/

Une forte odeur incommode vers midi le personnel d'une entreprise de fabrication de pièces de rechanges aéronautiques à la suite de la mise en charge d'une batterie d'un chariot élévateur ; 20 employés sont examinés sur place par les secours dont 3 conduits à l'hôpital pour des examens complémentaires.
